

Note pour le Service du Protocole

Départ de l'Ambassadeur de Grande-Bretagne Aspects de nos relations bilatérales

- 1. Le Royaume-Uni et la Confédération helvétique entretiennent les meilleures relations depuis fort longtemps. Le traité d'amitié, de commerce et d'établissement réciproque conclu entre nos deux pays date de 1855.

  17-19 No. 194) Hoodsvisite, Human Grossbitemaires
- 2. Les visites de M. P. Graber à Londres en 1972, de Sir Alec Douglas Home à Berne en 1973, puis celle de M. Roy Hattersley, Ministre d'Etat chargé de l'Europe au Foreign and Commonwealth Office, en février dernier, témoignent de l'intérêt que les deux gouvernements attachent à des contacts étroits entre les deux pays.
- 3. La collaboration existant entre nos deux Etats s'est notamment manifestée au sein de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe par l'échange d'informations. Elle se révèle de même au Conseil de l'Europe où nous avons l'occasion d'échanger nos points de vue dans différents domaines pratiques.
- 4. Sur le plan économique, ni le passage de la Grande-Bretagne de l'Association européenne de libre échange aux Communautés européennes, ni la grave récession qui affecte le monde occidental n'ont freiné le développement de nos échanges commerciaux. De 1974 à 1975, la Grande-Bretagne a non seulement conservé le 5e rang de nos partenaires commerciaux, elle a aussi réussi à améliorer sa quote-part au total de nos importations de 5,8 %



à 6,1 %. L'année dernière, nous avons exporté pour 2,051 mio de Fr vers la Grande-Bretagne et nos importations en provenance de ce pays se sont élevées à 2,105 mio de Fr.

5. Les échanges culturels entre la Suisse et la Grande-Bretagne sont intenses et diversifiés. Ils se développent en grande partie de manière décentralisée et sans appuis officiels. Des échanges de professeurs de collèges et d'écoles secondaires ont lieu régulièrement entre cantons et organisations d'expansion culturelle anglaise. Les universités des deux pays procèdent également à des échanges de bourses pour étudiants.

Division politique I p.o.

C. Caratul

C. Caratsch